



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Le château de Blanville, sur la commune de Saint-Lupercé, est un spécimen de la demeure seigneuriale des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. En cent cinquante ans, douze familles se succédèrent au château. En 1783, Léonard de Cluzel acheta le domaine. Et en 1811, Amélie, fille d'Antoine de Cluzel, épousa le comte de Mérode. Le comte devint le maire de la commune en 1828. Après le décès de son mari, celle-ci se remaria avec le comte de Cossé-Brissac, arrière-grand-père de l'actuel propriétaire.

Autrefois, l'Eure était bordée de nombreux **moulins**. Certains témoignent encore de cette époque : moulin de la Varenne, moulin de la Place, moulin de Blanville, ...

Progressivement, le paysage de la vallée a changé et ce sont, aujourd'hui, les **nombreux étangs**, de part et d'autre de la rivière, qui caractérisent les bords de l'Eure. Ces ballastières ont été creusées dans le lit de la rivière pour en extraire graviers et sable. Aujourd'hui, ce sont autant d'agréables plans d'eau pour la pratique de la pêche et de la promenade.

Ces étangs sont également des zones d'accueil pour de nombreux oiseaux sédentaires comme le héron cendré, ou migrateurs comme la Sarcelle d'hiver.



Balissage VTT en jaune
Départ et arrivée
à Courville-sur-Eure



Le circuit est balisé dans un seul sens, choisi en fonction de l'intérêt et des difficultés de l'itinéraire.
Le temps de parcours est calculé pour une vitesse de 8 à 10 km / heure.



ACCÈS

RD 923 Chartres / Courville-sur-Eure
Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Le Mans,
gare à Courville-sur-Eure



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Courville-sur-Eure
et Saint-Lupercé
Camping à Courville-sur-Eure
Restaurants et Ravitaillement à Courville-sur-Eure



CHARTRE DU RANDONNEUR VTT

Ce circuit VTT emprunte des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs. À ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils suivants :

- En toute occasion, maîtriser sa vitesse et avertir de son arrivée dans les zones sans visibilité.
- Céder le passage aux autres randonneurs, ralentir à leur approche, les dépasser avec précaution.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner vos débris.
- Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse.
- Être prudent aux croisements routiers.
- Refermer les barrières et remettre des fils de clôture après votre passage.
- Ne pas partir en randonnée sans avoir avec soi un nécessaire pour réparer une crevaison, une gourde d'eau, quelques aliments énergétiques et un peu d'argent.
- Il est recommandé de porter un casque.

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme - 02 37 84 01 00

www.123randonnee.fr

infos@123randonnee.fr

Syndicat d'initiative de Courville

2 rue de l'Arsenal

28190 COURVILLE-SUR-EURE

Tel : 02.37.23.22.22

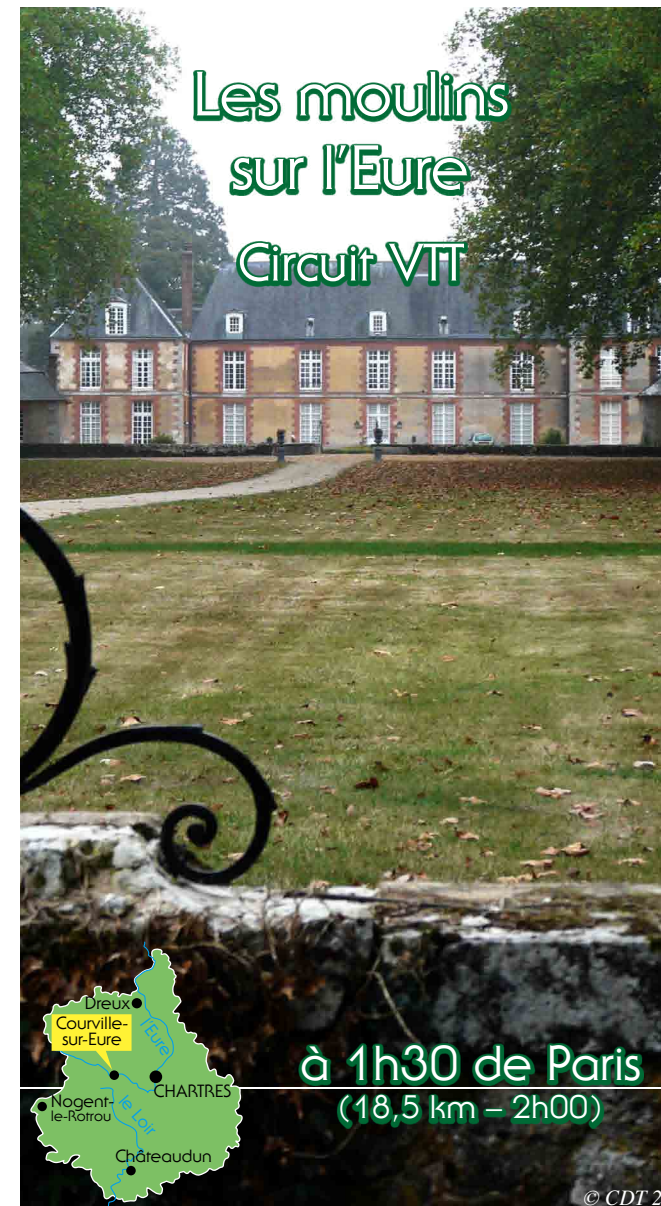
mairie-courville-sur-eure@wanadoo.fr

COURVILLE-SUR-EURE
Vallée de l'Eure



Eure & Loir

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME





Départ : Syndicat d'initiative à la chapelle St-Gilles.

Emprunter la rue du 19 Mars 1962, la rue Georges Fessard à droite, puis la rue d'Illiers à gauche. La suivre jusqu'au second panneau sens interdit, puis tourner deux fois à gauche pour emprunter l'impasse. Continuer à droite par le chemin qui longe les étangs. À la route, tourner à droite dans l'avenue Thiers et passer sur le pont de la D 923. Continuer par la route jusqu'au Plessis Fèvre.

2,8 km : Dans le hameau du Plessis Fèvre, prendre à gauche la rue des Joannes. Continuer le chemin à droite jusqu'à la route. Suivre la D 131 à gauche sur 130 m.

3,6 km : Prendre le chemin à gauche, passer au nord de Saint-Germain-le-Gaillard et rejoindre la D 125. Emprunter la route sur 730 m en direction de la ferme d'Éronville.

6,2 km : Emprunter à gauche la petite route dans les bois du château de Blanville. Au château, continuer cette route menant à la ferme de Chavannes.

9,5 km : Continuer en face par le chemin jusqu'à la D 343³ menant au moulin de Blanville et la Butte de Villebon. Longer les étangs et la rivière en passant par le moulin de la Place.

13,6 km : Traverser le moulin et la rivière et emprunter le chemin à gauche de la vallée de l'Eure. Traverser la D 114¹³ et rejoindre Lancey.

16,2 km : Traverser le hameau de Lancey à droite et continuer en face le chemin passant entre les étangs. Passer sous la D 923 et prendre à gauche le chemin jusqu'à l'avenue de Thiers.

18 km : Tourner à droite dans l'avenue Thiers et continuer tout droit. Au stop, prendre à gauche la rue G. Fessard pour rejoindre l'Office de Tourisme.

18,5 km : Arrivée. —

Courville-sur-Eure

Les moulins sur l'Eure

18,5 km – 2h00